

## Formations

---

Le cours d'Instructeur Sans trace ainsi que des ateliers de sensibilisation ST sont offerts au Yukon par l'entremise de la Société de Conservation du Yukon.

### Ateliers de sensibilisation ST

Les ateliers de sensibilisation ST fournissent une introduction au programme Sans trace et couvrent les sept principes de la pratique Sans trace.

### Formation Instructeur ST

La formation Instructeur Sans trace est d'une durée de deux jours et est offerte dans un contexte de plein air par des Maîtres instructeurs. La formation Instructeur ST est conçue pour vous aider à mieux comprendre et enseigner l'éthique et les techniques du programme Sans trace.

### Maitre Instructeur ST

La formation Maitre Instructeur Sans trace est d'une durée de cinq jours ou plus. Elle est offert par Sans trace Canada et NOLS Yukon.



## Sans trace Canada

Sans trace Canada est une organisation à but non lucratif canadienne dédiée à promouvoir et à inspirer des activités de plein air responsables à travers l'éducation, la recherche et le partenariat. Le programme Sans trace travaille à la sensibilisation et à la génération d'appréciation et de respect pour nos régions sauvages.

**Sans trace Canada**  
a/s Calgary Area Outdoor Council  
1111 Memorial Drive NW  
Calgary, AB T2N 3E4  
Téléphone (sans frais): 1-877-238-9343  
[www.sanstrace.ca](http://www.sanstrace.ca)

## Contacts

---



Yukon Conservation Society

Société de Conservation du Yukon (SCY)  
302 rue Hawkins  
Whitehorse, Yukon Y1A 1X6  
Tel: 867-668-5678  
Courriel: [yca@yca.yk.ca](mailto:yca@yca.yk.ca)  
[www.yukonconservation.org](http://www.yukonconservation.org)

**La Mission de la SCY :** la SCY vise le bien-être des écosystèmes à travers le Yukon et au-delà, reconnaissant que le bien-être des humains repose ultimement sur des écosystèmes fonctionnels et en bonne santé.

---

Pour de plus amples renseignements à propos des efforts Sans trace chez les écoles et parcs au Yukon, veuillez contacter Parcs Yukon.



C.P. 2703, Whitehorse, YT Y1A 2C6  
867-667-8299; [yukon.parks@gov.yk.ca](mailto:yukon.parks@gov.yk.ca)  
[www.yukonparks.ca](http://www.yukonparks.ca)



Cours de Maitre Instructeur ST sont parfois offert par NOLS Yukon. Veuillez visiter [www.nols.edu](http://www.nols.edu) ou appelez le 867-668-3578.

## Formations

# Sans trace

au Yukon

Sans trace (ST) est un programme national et international conçu pour aider les adeptes du plein air à prendre les mesures pour réduire leur impact lorsqu'ils s'adonnent à la pratique d'activités telles la randonnée pédestre, au camping, le pique-nique, la raquette, la course, le vélo, le canot, l'équitation, au ski, à l'escalade, etc. Le programme vise à sensibiliser les adeptes du plein air quant à leur impact sur la nature lorsqu'ils pratiquent leurs activités récréatives ainsi qu'aux techniques qui permettent de prévenir et de réduire de tels impacts.

Sans trace (ST) se veut un programme éducatif et éthique, et non **pas un ensemble de règlements.**



# PRINCIPES D'ÉTHIQUE DU PLEIN AIR SANS TRACE

Préparez-vous et prévoyez

- Connaissez la réglementation et les particularités du lieu visité.
- Préparez-vous aux intempéries, aux urgences, etc.
- Planifiez vos sorties en périodes de faibles fréquentations.
- Explorez en petits groupes formés de 4 à 6 personnes.
- Remballez la nourriture; réduisez au minimum les déchets.
- Utilisez cartes et boussole afin d'éliminer l'utilisation de cairns, de rubans et autres marques de peinture.

Utilisez les surfaces durables

- Recherchez les sentiers existants, les dalles rocheuses, le gravier, l'herbe sèche et la neige.
- Protégez les berges des cours d'eau; campez à plus de 60 mètres des lacs et des rivières.
- Un bon site de camping se trouve, il ne se fabrique pas. Altérer un site n'est pas nécessaire.
- **Dans les zones fréquentées:** Utilisez les sentiers et les sites de camping désignés.
  - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé.
  - Veillez à ne pas étendre votre campement. Concentrez votre activité là où la végétation est absente.
- **Dans les zones sauvages:** Dispersez-vous afin d'éviter de créer de nouveaux emplacements de camping ou sentiers.
  - Évitez les endroits ayant subi un impact faible et récent afin de ne pas l'endommager davantage.



Gérez adéquatement les déchets

- Remportez ce que vous apportez. Inspectez les lieux de halte et de camping; ne laissez aucun déchet, reste de nourriture ou détritrus.
- Déposez les excréments humains dans des trous profonds de 15 à 20 cm creusés à plus de 60 mètres de tout campement, sentier ou source d'eau. Camouflez l'endroit après avoir remblayé le trou.
- Remportez le papier de toilette utilisé et les produits d'hygiène.
- Transportez l'eau souillée de la vaisselle et de votre hygiène personnelle à 60 mètres de tout ruisseau ou lac et répandez-la sur le sol. Utilisez une quantité minimale de savon biodégradable.

Laissez intact ce que vous trouvez

- Préservez notre héritage : ne touchez pas aux objets historiques et culturels, observez-les.
- Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel tels que trouvés.
- Évitez de cueillir et de transporter des plantes.
- Ne bâtissez pas de structures ou meubles. Ne creusez pas de tranchées.

Minimisez l'impact des feux

- Les feux de camp ont un impact irrémédiable sur le paysage. Emportez un réchaud de petite taille et optez pour une lanterne à bougie pour vous éclairer.
- Là où les feux sont autorisés, utilisez les emplacements qui ont déjà servi, des tôles à feu ou des remblais de terre.
- Faites des feux de petite taille en utilisant uniquement du bois mort ramassé au sol et pouvant être brisé à la main.
- Réduisez tout le bois et les braises en cendres. Éteignez chaque feu complètement et dispersez les cendres refroidies.

Respectez la vie sauvage

- Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
- Ne donnez jamais de nourriture aux animaux sauvages. Ceci peut nuire à leur santé, altérer leur comportement, les exposer à des prédateurs et à d'autres dangers.
- Protégez la faune et votre nourriture en déposant vos rations et vos déchets dans un endroit sûr.
- Soyez maître de vos animaux domestiques ou laissez-les à la maison.
- Évitez de déranger la faune durant les périodes sensibles de reproduction, de nidification, lors de la croissance des petits ou encore pendant l'hiver.

Respectez les autres usagers

- Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience.
- Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier.
- Cédez votre place dans le sentier lors du passage de randonneurs à cheval.
- Faites halte et campez loin de tout sentier et des autres usagers.
- Évitez de parler fort et de faire du bruit; soyez attentif aux sons de la nature.